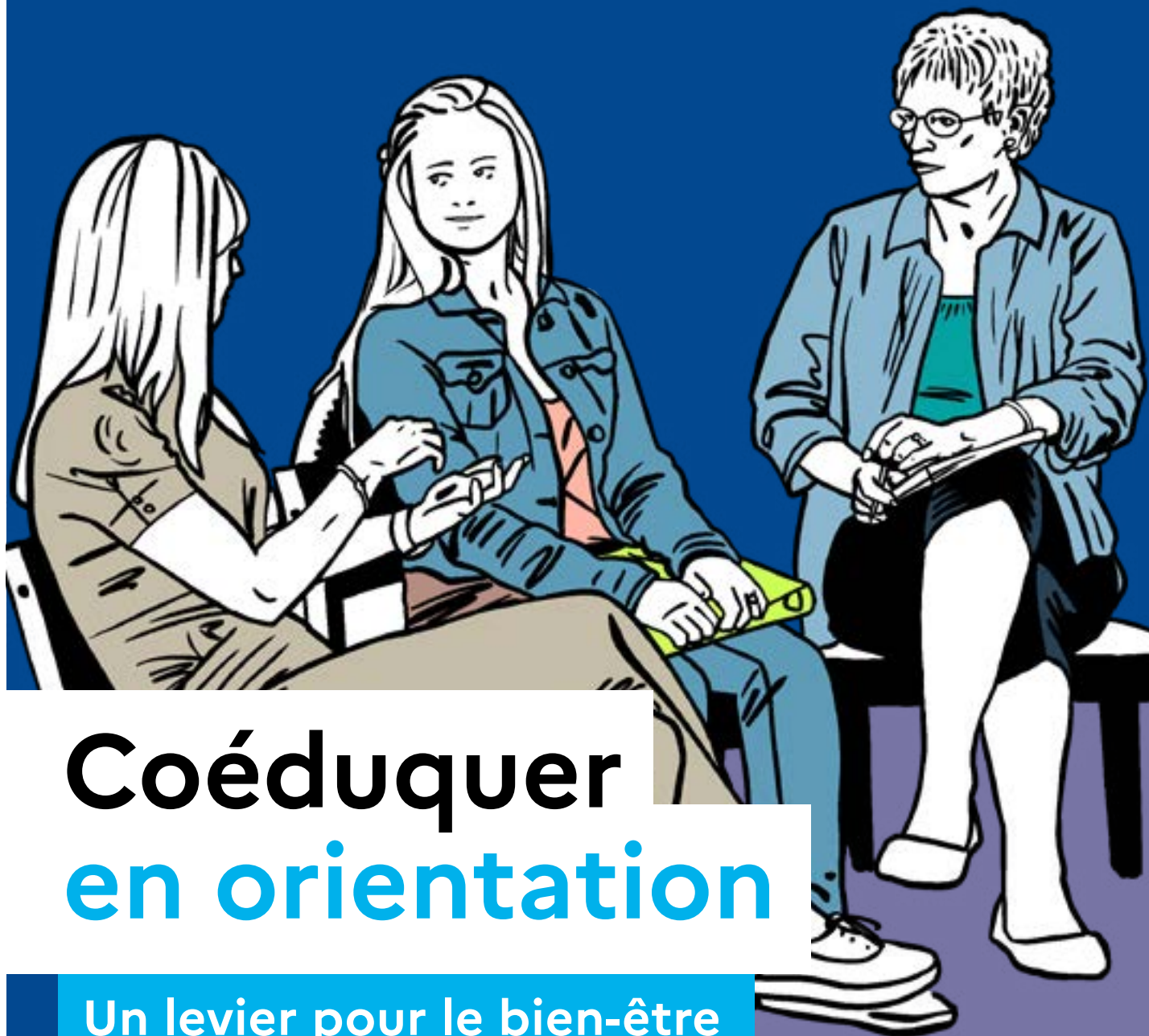




Coéduquer en orientation

Un levier pour le bien-être
et la réussite des élèves

1. Quels sont les enjeux et les objectifs de la coéducation en orientation au collège et au lycée ?

→ Des constats

Historiquement, école et familles ont pendant longtemps été deux entités relativement cloisonnées. Des rapprochements n'ont été observés que récemment, plus encore depuis les confinements de la pandémie du Covid-19.

La notion de coéducation apparaît pour la première fois dans les textes institutionnels en 2013. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (n° 2013-595 du 8 juillet 2013) stipule que « pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec ceux qui sont les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur [...]. Les parents sont associés à la mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel ». Ce texte instaure ainsi l'importance et la nécessité du principe de coéducation entre les familles et l'école, surtout en ce qui concerne l'orientation scolaire de l'élève.

Le lien avec les familles fait également partie intégrante du référentiel des compétences professionnelles du professorat (B.O. du 25 juillet 2013 : « Coopérer avec les parents d'élèves : œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents, analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel »). Enfin, la coéducation constitue l'un des sept piliers du climat scolaire.

À lire : l'article Éduscol « [Comment agir sur le climat scolaire ?](#) ».

Dans les faits, il arrive que la collaboration entre familles et équipes éducatives ne soit pas satisfaisante. Pour les deux parties, des besoins différents en matière d'éducation et d'orientation les amènent parfois même à s'opposer plutôt qu'à coopérer.

À lire : *Les parents et l'école, un rapprochement ambivalent*, Pierre Périer, 2023.

Le système scolaire est complexe et mal compris par certaines familles. Un manque de lien ne signifie pas forcément un désintérêt de la part des parents pour la scolarité de leur enfant, mais plutôt une difficulté à comprendre les besoins des équipes éducatives.

Selon une étude réalisée en 2008 sur les préoccupations des parents à l'égard de leur(s) enfant(s), 73,2 % de l'échantillon de 2492 parents indiquent que la première préoccupation concerne la scolarité.

À lire : « [Les attentes des parents français à l'égard du soutien à la parentalité](#) », Olivier Prévôt, Gérard Pithon, dans la *Revue internationale de l'éducation familiale* n° 23, 2008, pages 63 à 80.



Comment favoriser le lien avec les familles, pour permettre une coopération réussie et un accompagnement optimal des élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation ? C'est l'objectif de ce guide.

La coéducation est « *un accompagnement commun de l'élève par sa famille et par l'école, pour sa réussite (scolaire et sociale) et son bien-être* ». Elle implique ainsi des responsabilités éducatives partagées entre la famille, l'école et la cité, avec une « *porosité* », c'est-à-dire une mise en commun, mais aussi des « *frontières* » permettant un respect de la liberté de chacun d'agir dans son champ d'action.

À lire : *Coéducation, clés pour une responsabilité partagée*, Catherine Hurtig-Delattre, éd. Canopé, 2022.

→ Des enjeux

- **Développer une cohérence éducative** et réduire les conflits de loyauté. Dans son ouvrage *Le sens de l'expérience scolaire : entre activité et subjectivité*, aux Presses universitaires de France, 1995, Jean-Yves Rochex parle de « *triple autorisation* » : « *L'enfant doit d'abord s'autoriser à être différent de ses parents, puis être autorisé par ses parents à être différent d'eux et enfin, autoriser ses parents à être ce qu'ils sont.* »
- **Travailler conjointement** dans une démarche d'accompagnement pour encourager le processus d'exploration chez les élèves.
- **Reconnaître la diversité** et la complémentarité des places de chacun.
- **Rechercher les opportunités** d'un rapprochement.
- **Identifier des besoins** partagés.
- **Permettre un changement de posture** : être « *côte à côte* » plutôt que « *face à face* » ou « *dos à dos* », et valoriser ce qui unit plutôt que ce qui sépare.

→ Des objectifs

- **Faire venir toutes les familles** à l'école.
- **Créer une relation de confiance** entre les équipes éducatives et les familles pour mieux accompagner les élèves.

→ Des freins à identifier

La mise en œuvre de pratiques favorisant une relation coopérative entre familles et école reste parfois encore timide. L'identification de ces freins est une étape indispensable avant toute mise en place d'une dynamique de développement des relations avec les familles. En voici quelques-uns :

- un manque de temps pour les échanges ;
- des parents difficilement joignables ;
- un vécu scolaire difficile des parents ;
- la peur d'être jugé/jugée par les parents.

2. Quels leviers employer ?

→ Une question de posture

La confiance est essentielle pour qu'une alliance éducative se crée entre les familles et les équipes éducatives. Une posture empathique réciproque permet de se connaître et de se reconnaître dans sa spécificité. Une fois que la relation de confiance existe, il est plus facile pour les familles comme pour les enseignants de dialoguer, même en cas de désaccord.

À visionner : la vidéo « [Construire une relation de confiance entre l'école et les parents](#) », Philipp Rocher, Canotech.

L'instauration d'une relation de confiance entre familles et équipes éducatives repose sur un certain nombre de principes et de démarches :

→ Des principes à respecter

- **La parité d'estime**, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autre dans sa valeur, ses compétences et sa culture. La famille agit dans un cadre affectif et personnel alors que le professionnel agit dans un cadre institutionnel. La parité d'estime demande de la part du professionnel un changement de posture. Il n'est plus uniquement dans une relation de transmission : il est celui qui enseigne et reçoit de manière réciproque.

À lire : *Coéducation, clés pour une responsabilité partagée*, Catherine Hurtig-Delattre, éd. Canopé, 2022.

- **La coopération**, qui implique de travailler ensemble dans une relation de partenariat en identifiant la place et l'action de chacun et en définissant des objectifs communs.

- **L'explicitation.** Elle permet aux familles de connaître et comprendre l'organisation complexe du système scolaire, ses attentes, les enjeux, ses étapes clés.

La mise en œuvre de ces trois principes peut être complexe car elle doit tenir compte des situations singulières des familles et des élèves. Néanmoins, l'application d'actions de coéducation peut reposer sur deux démarches structurantes :

La réalisation d'une autoévaluation ou d'un diagnostic de la place des familles au sein de l'établissement, pour identifier les freins, les leviers et les axes de progrès. Des indicateurs sont alors à définir pour permettre ce diagnostic.

La définition d'une stratégie de communication avec les familles, qui repose sur quatre axes : l'accueil, l'information, le dialogue et l'implication.

→ Des démarches à instaurer

- **Accueillir :** l'accueil est la première étape qui permet de créer une relation de confiance entre les familles et l'école et d'introduire un dialogue régulier tout au long de l'année, voire du cycle. Comment accueillir les parents dès le début de l'année afin d'établir ce lien de confiance avec eux et de créer une relation de qualité, notamment avec ceux qui ne viennent jamais ou très rarement à l'école ?
- **Informier :** le fonctionnement du système éducatif est complexe à expliciter. Certaines familles ont des souvenirs douloureux de l'école ou ne se sentent pas légitimes pour accompagner leur enfant sur le plan scolaire et sur son projet d'orientation. Comment informer au mieux toutes les familles ? Comment informer celles qui sont en situation d'illettrisme, d'illectronisme, les allophones ? Quelles sont les informations utiles et nécessaires à diffuser ?
- **Dialoguer :** l'instauration d'un dialogue régulier signifie également écouter les familles, afin de mieux connaître leur enfant et de les comprendre. Comment permettre un tel dialogue de qualité avec les familles ? Comment prendre en compte leur point de vue et expliciter le sien ?
- **Impliquer :** créer des actions, des instances qui favoriseront la création d'un lien entre les familles et l'école. Comment agir pour que les parents se sentent autorisés à prendre leur place dans la scolarité de leur enfant ?

3. Quels acteurs et partenaires mobiliser ?

Les professeurs principaux, par leur rôle (précisé dans la circulaire n° 2018-108 du 10 octobre 2018), sont les interlocuteurs privilégiés entre l'établissement et les représentants légaux des élèves pour tout ce qui concerne le suivi de la scolarité et l'accompagnement à l'orientation. Cependant, la mise en œuvre d'un partenariat réussi entre l'école et les familles est l'affaire de tous les membres de la communauté éducative et implique un travail collectif les incluant.

Au sein des établissements, les professeurs principaux, qui s'occupent le plus souvent de l'orientation des élèves dont ils ont la charge, peuvent s'entourer de différents partenaires : autres professeurs de l'équipe pédagogique, équipe de direction, CPE (conseiller principal ou conseillère principale d'éducation), etc. Le ou la psychologue de l'Éducation nationale du secteur de l'établissement est aussi une personne ressource essentielle pour conseiller et pour construire des actions en direction des familles avec les équipes éducatives.

De nombreux partenaires extérieurs peuvent également participer au développement de la coéducation dans le parcours d'orientation des élèves : le CIO (centre d'information et d'orientation), les référents orientation de la Région, des associations de quartier ou encore des entreprises locales peuvent proposer des événements à l'intention des élèves, des familles et des équipes pédagogiques.

Toutes les démarches liées à la thématique de la coéducation à l'orientation effectuées au sein de l'établissement, avec les partenaires extérieurs, peuvent être pleinement **intégrées dans le projet de cet établissement.**

4. Quels outils et ressources utiliser ?

→ Commencer par réaliser un état des lieux

Avant la mise en place d'une démarche de coéducation, il est nécessaire de réaliser un recensement des actions menées dans l'établissement concerné. Des exemples de grilles d'autodiagnostic des relations école-familles existent.

À lire : le document de l'Ifé (Institut français de l'éducation), « [Coopérer avec les parents: outil de diagnostic de territoire](#) » et le rapport de l'IGÉSR (inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), [Les relations école-familles: état des lieux et axes de progrès](#), 2021, annexe, pages 67 à 70.

→ Réfléchir au premier contact entre les familles et l'établissement

Le premier contact de l'école avec les parents est décisif, surtout pour ceux des futurs élèves de 6^e et de 2^{de}. Il faut réfléchir collectivement à la façon dont on accueille ces familles. On peut, par exemple, imaginer de coconstruire un livret d'accueil du collège ou du lycée avec des parents d'élèves volontaires de CM2 ou de 3^e. L'objectif ? Fournir des informations au plus près des préoccupations des familles.

→ Organiser un échange téléphonique de début d'année

Dans certains établissements, durant les 15 premiers jours de l'année scolaire, des professeurs principaux appellent chaque parent d'élève de leur classe. Cette communication téléphonique leur permet de se présenter aux parents et d'échanger avec eux sur leur enfant, sa scolarité, ses activités extrascolaires, ses projets pour l'avenir, ou sur tout autre sujet qu'ils souhaitent aborder. Ces conversations offrent une vraie place aux parents en tant qu'« experts » de leur enfant et amorcent la construction d'un lien de confiance.

À lire : la fiche action n° 1 des « [Documents d'accompagnement à la coéducation à l'orientation](#) » sur Reso Avenir(s).

Les effets de ce premier appel sont pérennes. Durant le reste de l'année, les relations du professeur principal ou de la professeure principale avec les familles sont facilitées lorsqu'il s'agit d'échanger avec eux sur leur enfant, notamment sur son orientation.

À écouter : le podcast « Extra Classe » de Réseau Canopé, « Parlons pratiques ! » n° 20, « [Enseignants et parents: tous coéducateurs ?](#) ».

→ Planifier une réunion d'information de rentrée différente

De plus en plus d'établissements font évoluer la réunion d'information de rentrée pour mettre en place un format plus interactif plaçant les préoccupations des familles au centre de ce temps de rencontre.

Au lieu d'une réunion d'information classique sous un format « descendant », les parents sont installés en groupes de 5 ou 6. Dans un premier temps, ils sont invités à exprimer leurs besoins, leurs éventuelles craintes et leurs questions par écrit, sur des post-it. Puis, lors du retour en collectif, les équipes éducatives se basent sur les éléments qu'ils ont notés pour dialoguer avec eux. Ce format d'échange leur permet de repartir avec des réponses et des informations concernant leur enfant. Ils se sentent davantage écoutés et associés aux réflexions abordées lors de la réunion. À l'occasion de ce dialogue poussé, les équipes recueillent souvent de nouveaux éléments sur l'élève. Ainsi, le lien de confiance avec les familles se consolide.

À lire : la fiche action n° 2 des « [Documents d'accompagnement à la coéducation à l'orientation](#) » sur Reso Avenir(s).

À visionner : la vidéo « [Orientation: s'associer aux parents pour mieux accompagner les élèves](#) ».

→ Partager les informations en lien avec l'orientation

Voici quelques pistes :

- **Concevoir des documents d'information simples** et accessibles au plus grand nombre. Les FALC, comme « Facile à lire et à comprendre », sont des contenus diffusés à différents moments de l'année scolaire, par exemple : des flyers de rentrée avec calendrier, des dates clés...

- **Informier régulièrement les familles via l'ENT :** mise à disposition de différents documents (dates des portes ouvertes, coordonnées d'entreprises qui accueillent des stagiaires, documents administratifs à consulter ou remplir pour les mini-stages, guides sur l'orientation, vidéos conseils...).

- **Organiser des réunions d'information sur l'orientation à différents moments de l'année** en proposant des thèmes (« La mobilité », « Comment accompagner son enfant dans son orientation ? », etc.), d'autres lieux que l'établissement (CIO, maison de quartier...), en veillant à impliquer activement les familles (par exemple, avec l'activité Photolangage, qui consiste à travailler sur les représentations liées à l'orientation, à l'aide de photographies...).

→ Repenser les rendez-vous individuels avec les familles

Pour améliorer la qualité des échanges avec les familles, plusieurs pistes peuvent être explorées :

- **L'écoute active**

Créée par le psychologue américain Carl Rogers, l'écoute active est une méthode de communication qui vise à améliorer la qualité des échanges entre deux personnes, en instaurant un climat de bienveillance. Elle s'appuie sur différentes règles : reformuler, questionner, observer le langage corporel, l'expression des émotions...

À écouter : le podcast « Extra Classe » de Réseau Canopé, « Les énergies scolaires » n° 24, « [L'écoute active](#) ».

- **L'explicitation**

Il est indispensable d'expliciter le fonctionnement, les objectifs et les méthodes de l'institution, afin que les parents comprennent pleinement ce que vit leur enfant à l'école, qu'ils suivent plus facilement sa scolarité et s'intéressent davantage à la place qu'ils ont à y prendre. Le lien de coéducation est ainsi renforcé.

À visionner : la vidéo Canotech « [Les entretiens avec les parents au lycée : appels téléphoniques et SMS](#) ».

→ Coéduquer lors de la préparation du conseil de classe

En fin de période, élèves, parents et enseignants établissent ensemble un bilan des points forts et de ceux à améliorer. Ils identifient ensuite des objectifs de progression et des pistes pour les atteindre.

Durant une première activité, en classe, les élèves s'approprient les éléments du bulletin, font le constat de leur travail et se fixent deux objectifs de progression. Dans un deuxième temps, ils rencontrent, avec leurs parents, le professeur principal ou la professeure principale pour évoquer le bulletin, leur constat et définir ensemble les moyens à mettre en place à l'école et à la maison pour atteindre leurs objectifs de progression.

Lors du conseil de classe suivant, ces échanges sont rapportés, notamment pour la rédaction de l'appréciation finale du bulletin. Ainsi, élèves et familles ont eu un rôle collaboratif dans la constitution du bilan et leur parole est prise en compte lors du conseil de classe. À la réception du bulletin suivant, il y a moins de malentendus.

À lire : l'activité « [Préparer le conseil de classe avec les élèves et les familles](#) » sur Reso Avenir(s).

À visionner : la vidéo Canotech « [Orientation : un conseil de classe préparé avec les élèves et les familles](#) ».

→ Coéduquer tout au long de l'année scolaire

Des partenariats peuvent être mis en place afin de garder le contact avec les familles durant l'année :

- **Exposés en classe, les témoignages de parents sur leur métier et leur parcours sont riches pour les élèves** et valorisants pour les parents (il faut toutefois veiller à ce que ces moments ne véhiculent pas, inconsciemment, certaines représentations : stéréotypes de genre, déterminisme social...).

À visionner : [les vidéos tutoriels d'Isabelle Collet](#), sur le site « Institutionnel Éducatif », qui traitent des stéréotypes de genre.

- **La constitution d'une « banque de stages familles »** permet aux parents pouvant accueillir un stagiaire dans leur entreprise de l'indiquer à l'établissement.

→ Mieux communiquer avec les familles primo-arrivantes ou allophones

Afin d'aider les familles primo-arrivantes à mieux comprendre le système scolaire français et de rendre l'information liée à l'orientation accessible, des établissements ont mis en place des réunions spécifiques sur le thème de l'orientation.

À lire : la fiche extra n° 1 des « [Documents d'accompagnement à la coéducation à l'orientation](#) » sur Reso Avenir(s).

À visionner : la vidéo Canotech « [Une réunion sur l'orientation destinée aux familles allophones](#) ».

Les Casnav (Centres académiques pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) apportent conseils et expertise pédagogique aux acteurs concernés par la scolarisation de ces élèves.

À lire : la présentation, sur le site d'Éduscol, des [missions du Casnav](#).

→ D'autres ressources à découvrir

- **Reso Avenir(s), la banque de ressources de l'Onisep**

R E S

Sur la plateforme Avenir(s) de l'Onisep, 800 activités pédagogiques vous permettent d'aborder et de travailler différentes thématiques liées à l'orientation, notamment la coéducation en orientation.

À découvrir : les ressources éducatives [Reso-Avenir\(s\)](#).

Coéduquer en orientation

Un levier pour le bien-être et la réussite des élèves

• Les Rendez-vous de l'orientation de l'Onisep



Des experts de l'éducation et de l'orientation interviennent chaque mois en visioconférence sur le site de l'Onisep. Ces exposés sont accessibles en direct puis en rediffusion. Par exemple, dans « Avec l'aide de mes parents et de mes pairs », la sociologue et directrice de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) Agnès Von Zanten s'intéresse au rôle des parents, plus largement à celui de la famille (frères et sœurs, famille élargie), ainsi qu'à celui des pairs (camarades de classe, amis dans l'établissement et en dehors) dans la construction par les lycéens de leurs vœux d'études dans l'enseignement supérieur. Le sociologue et professeur en sciences de l'éducation Pierre Périer développe ses réflexions sur la coopération entre école et famille, et l'enseignante-chercheuse Julie Pelhate propose une approche sociologique du rôle des professionnels et de la place des parents dans l'orientation des élèves décrits comme « en difficulté » ou « à besoins éducatifs particuliers ».

À visionner: les « Rendez-vous de l'orientation » de [Julie Pelhate](#) et de [Pierre Périer](#).

• Le Guide des parents

L'Onisep a réalisé un guide destiné aux parents pour les aider à accompagner leur enfant dans la construction de leur parcours d'orientation. Pas de solution magique, mais des ressources utiles ainsi que des pistes pour mieux comprendre le ou la jeune et adapter sa propre posture d'accompagnant.

À lire: la présentation des différents guides de l'Onisep « [Des guides pour accompagner vos missions](#) ».

• Une parution de la collection Canopé

Comment renforcer la coopération entre l'école et les familles? Comment élaborer une éducation en commun pour favoriser la sérénité et la réussite de tous les élèves, de la maternelle au lycée? Pistes de réflexion et moyens d'action sont proposés dans cet ouvrage.

À lire: [Coéducation: des clés pour une responsabilité partagée](#), sous la direction de Catherine Hurtig-Delattre, éditions Canopé, collection « Bien vivre l'école ».

5. Comment me former ?

→ L'offre de Réseau Canopé

Des reportages, notamment sur les réunions de rentrée, des webinaires, comme « Une communication des résultats aux parents favorables à la réussite des élèves », des témoignages ou encore des conférences sont proposés aux membres des équipes éducatives.

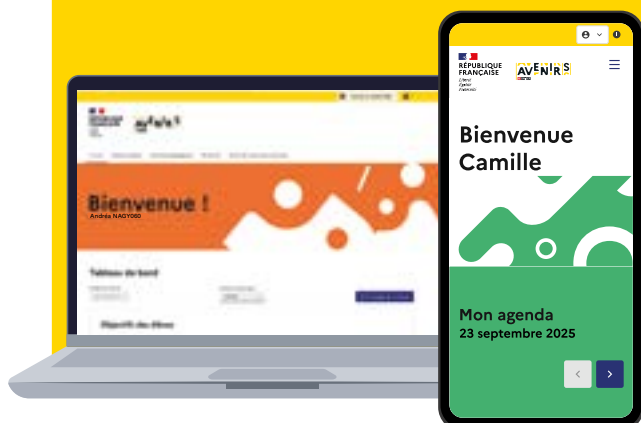
À découvrir: la rubrique « [Renforcer la coéducation](#) » de Canotech.

À écouter: le podcast « Extra Classe » de Réseau Canopé, « Parlons pratiques ! » n° 20, « [Enseignants et parents: tous coéducateurs ?](#) ».

→ L'offre académique de formation

Dans le cadre du PAF (programme académique de formation), des actions de formation individuelles ou collectives peuvent être proposées aux personnels d'éducation au niveau académique. [Le parcours en autoformation « Coéducation et orientation »](#) sera accessible au printemps 2026 sur la plateforme Magistère. Il aborde les principes et les démarches de la coéducation, ses effets sur l'accompagnement à l'orientation, enfin, il présente des mises en pratique de coéducation en collège.

La plateforme AVENIR|SI socle de l'accompagnement à l'orientation



Conçue et développée par l'Onisep, **AVENIR|SI** est une plateforme innovante dédiée à l'orientation, qui s'adresse aux élèves de la 5^e à la terminale ainsi qu'aux adultes qui les accompagnent dans leur réflexion.

Ce dispositif complet, qui allie outils numériques et accompagnement humain, est gratuit et accessible à toutes et à tous pour:

- accompagner à la connaissance de soi;
- découvrir les métiers et le monde professionnel;
- découvrir la variété des parcours et des formations possibles.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

